



FOIRE D'ANGERS

du 24 au 28 avril 2025



Dossier pratique.

Démarche ISO 20121.

L'éco-responsabilité, au coeur de la FOIRE D'ANGERS

En tant qu'organisateur ou accueillant des événements professionnels et grand public, **Destination Angers s'engage au quotidien dans une politique de management responsable de ses activités**. Cette volonté s'inscrit pleinement en cohérence avec la politique de transition écologique de notre territoire, notre positionnement Ville nature et dans une optique d'amélioration continue.

Destination Angers, certifiée ISO20121, est engagée dans une démarche d'éco-responsabilité de ses événements. Retrouvez nos engagements sur destination-angers.com/nos-engagements/.

Nous invitons chacun des exposants à participer pleinement à cette démarche de développement durable et à nous communiquer ses initiatives afin qu'elles puissent être valorisées.



Comment s'engager à la FOIRE D'ANGERS ?

Les bonnes pratiques :

Pour votre stand

- Privilégiez la récupération, la mutualisation, la location pour votre stand
- Privilégiez des supports de communication non datés (pour réemploi)
- Evitez les flyers papier en libre-service
- Privilégiez l'impression sur papier recyclé
- Evitez les goodies, sauf s'ils sont utiles et réutilisables
- Optimisez l'éclairage de votre stand :
 - Pensez à éteindre en quittant votre stand
 - Demandez à votre prestataire de stand un éclairage LED
- Limitez au maximum les emballages
- Assurez-vous du bon respect des règles de base de sécurité de vos équipes pendant le montage et le démontage

**Pensez à remettre votre porte-badge et tour de cou
à l'organisateur à la fin de l'événement**

Pour le tri et le recyclage des déchets

Différents **flux de tri** sont à votre disposition sur la zone logistique du site (**Devant Novaxia / derrière Grand Palais**). Voir le plan p. 9 et 10.

Pour venir à la Foire

Si vous en avez la possibilité, **covoiturez** (plateforme de covoiturage Ouestgo) ou effectuez vos déplacements via les **transports en commun**.

Merci pour votre collaboration !

Mémento.

Le planning de la manifestation



Période montage - du mardi 22 au mercredi 23 avril



Ouverture de la Foire d'Angers - du jeudi 24 au lundi 28 avril
Accès portails 3 et 5 de 8h à 20h pour les exposants / Entrées 1 - 2 et 4 pour les visiteurs



Ouverture du Commissariat Général / du mardi 22 au lundi 28 avril



Période de démontage / lundi 28 et mardi 29 avril

L 21	M 22	ME 23	J 24	V 25	S 26	D 27	L 28	M 29
PARC FERMÉ*	8h 20h	8h 24h	10h 19h30	10h 19h30	10h 19h30	10h 19h30	10h 18h	
	14h 18h	8h30 19h	8h 19h30	9h30 19h30	9h30 - 19h30		9h30 18h	
							18h 24h	8h 18h

*Lundi de Pâques

Vos contacts administratifs

Isabelle TAILLANDIER 02 41 93 40 55
Ophélie VAIDIE 02 52 60 53 20

Vos contacts commerciaux

Malory DIETRICH 02 41 93 62 78
Ludivine MOUSSEAU 02 41 93 40 35
Jessica LIBAULT 02 41 93 40 48
Yves DÉRÉDEC 02 41 93 40 46
François BIZARD 02 41 93 40 41

prenom.nom@destination-angers.com

Gardiennage de nuit

Du **mardi 22 avril à 18h** au **mardi 29 avril à 18h**

Commission de sécurité - incendie

Visite de la Commission de Sécurité
le mercredi 23 avril

Chargé de Sécurité :

M. Bruno BEUNEUX 06 79 21 89 71

Approvisionnement de stand

Entre 8h et 9h30

Aucun véhicule dans l'enceinte
du Parc des Expositions après 9h30

Pass voiture obligatoire à mettre en évidence
dans votre véhicule.

Sur demande au Commissariat Général

Il n'y a plus de distributeur automatique de billet au Parc Expo,

les visiteurs ne pourront donc pas retirer d'espèces pendant la Foire.

Pensez à le préciser dans votre communication et idéalement à vous doter d'un autre mode d'encaissement sur votre stand (TPE, application de paiement instantané, dispositif SumUp...).



Dans un souci d'hygiène et de respect des personnes et des installations, **les animaux sont interdits.**

Sommaire.

Généralités

Horaires d'ouverture	P. 5
Accès au Parc des Expositions	P. 5
L'équipe de la Foire d'Angers	P. 6
Planning de la manifestation	P. 7
E-Badge montage-démontage & Exposant	P. 7
Parkings exposant	P. 8
Commissariat Général	P. 8
Restauration sur place	P. 8
Plan général du Parc des Expositions	P. 9
Plan des secteurs de la Foire	P. 10

Votre stand

Équipement général	P. 11
Électricité	P. 11
Élingage	P. 11
<u>Fiches stand :</u>	
Aménagements extérieurs – Jardin – Véhicules d'occasion et de loisirs	P. 12
Vin – Gastronomie	P. 13
Restaurants	P. 14
Tourisme – Loisirs – Sports – Services à la personne – Formations – Mobilité douce – Associations	P. 15
Artisanat – Ateliers créatifs – Shopping – Seconde main – Revalorisation	P. 16
Automobiles	P. 17
Habitat – Immobilier – Ameublement – Literie	P. 18

Installation

Horaires Montage	P. 19
Accès portails	P. 19
Livraison de marchandises – Levage manutention	P. 20
Approvisionnement de votre stand	P. 20
Gestion des déchets – Nettoyage	P. 21
<u>Liste des prestataires</u>	P. 22-23

Réglementation

Règles principales de sécurité et d'hygiène	P. 24
Sécurité – Gardiennage	P. 25
Documents de sécurité incendie à fournir	P. 26

Formulaires

Bon de commande complémentaire	P. 28
Compteur électrique – croquis de positionnement	P. 29
Élingues & Accroches – demande d'autorisation	P. 30
Branchement d'eau – croquis de positionnement	P. 31

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie	P. 32
---	--------------

Généralités.

Horaires d'ouverture.

Visiteurs

Ouverture tous les jours de 10h à 19h30

Fermeture lundi 28 avril à 18h

Exposants

Ouverture tous les jours à 8h

Accès par les portails 3 et 5

Accès au Parc des Expositions.

Route

Accès direct via les autoroutes

- A11 (Nantes - Le Mans - Paris) - sortie 14
- A85 (Tours - Saumur)
- A87 (Cholet - Niort - Poitiers) - sortie 15

GPS

Parc des Expositions - Commune de St Sylvain-d'Anjou (Verrières-en-Anjou)

TAXI

Allo Anjou Taxi. Tél. 02 41 87 65 00



BUS - IRIGO Angers

Ligne n°4, direction Parc Expo
Arrêt Parc des Expositions

Bornes de recharge pour voitures électriques

- TESLA SUPERCHARGER
Aire des Portes d'Angers, Verrières-en-Anjou
(200 m - derrière le Parc Expo)
- ELECTRA
8 rue de Champfleur, Saint-Barthélemy-d'Anjou
(4 km)

**Pensez à co-voiturer,
inscrivez-vous sur**



L'équipe de la Foire d'Angers.

La Foire d'Angers est un événement DESTINATION ANGERS

M. Thierry GINTRAND

Directeur Général

Mme Anne BOUSSION

Adjointe au Directeur Général

Directrice du Parc des Expositions et du pôle événements propriétaires



Accueil de l'Administration du Parc	02 41 93 40 40
Accueil du Commissariat Général (Montage - Pendant salon)	02 41 93 40 30
RESPONSABLE PROJET : Evelyne LORIDO	02 41 93 40 40
Service commercial	
Yves DÉRÉDEC Ameublement, Shopping, Autos-Cycles & Camping-cars, Stands extérieurs, Loisirs Créatifs	02 41 93 40 46
Ludivine MOUSSEAU Immobilier, Services à la personne, Formations, Tourisme & Loisirs	02 41 93 40 35
Malory DIETRICH Habitat et Jardin (stands intérieurs)	02 41 93 62 78
Jessica LIBAULT Vins et Gastronomie	02 41 93 40 48
François BIZARD Seconde main et Revalorisation, Créateurs, Marché aux plantes	02 41 93 40 41
Service administratif (E-badges, invitations, facturation ...)	
Isabelle TAILLANDIER	02 41 93 40 55
Ophélie VAIDIE	02 52 60 53 20
Opérations & Infrastructures	
Camille VERON	02 41 93 40 40
Animations	
Pauline BIDARD	02 41 93 40 40

Planning de la manifestation.



Période montage - du mardi 22 au mercredi 23 avril



Ouverture de la Foire d'Angers - du jeudi 24 au lundi 28 avril
Accès portails 3 et 5 de 8h à 20h pour les exposants / Entrées 1 - 2 et 4 pour les visiteurs



Ouverture du Commissariat Général / du mardi 22 au lundi 28 avril



Période de démontage / lundi 28 et mardi 29 avril

L 21	M 22	ME 23	J 24	V 25	S 26	D 27	L 28	M 29
PARC FERMÉ*	8h 20h	8h 24h	10h 19h30	10h 19h30	10h 19h30	10h 19h30	10h 18h	
	14h 18h	8h30 19h	8h 19h30	9h30 19h30	9h30 - 19h30		9h30 18h	
							18h 24h	8h 18h

*Lundi de Pâques

Inauguration • Jeudi 24 avril

Toute l'équipe de la Foire d'Angers sera heureuse de vous retrouver, à partir de 19h30, près du Commissariat Général.

L'inauguration de la Foire débutera à 18h*.

**Sous réserve de modification*



Le geste éco : à la fin de la Foire d'Angers, **pensez à remettre votre badge et tour de cou** dans les bacs prévus à cet effet situés à la sortie des accueils.

E-Badge.

Chaque personne présente sur le site (exposants, prestataires de services, monteurs de stands,...) devra être munie de son e-badge pour entrer sur le site que ce soit avant, pendant ou après la manifestation (un par personne).

Montage - démontage

A partir du mardi 22 avril, seules les personnes badgées auront accès à la Foire.

Les e-badges montage / démontage sont gratuits. Vous pourrez les commander lors de votre inscription.

Exposant

Vous disposez d'e-badges que vous devez pouvoir présenter en permanence pendant toute la durée de la Foire d'Angers.

Les 10 premiers e-badges exposants sont gratuits. Vous pourrez effectuer une demande complémentaire (5 € HT l'e-badge exposant complémentaire) auprès du service exposant : isabelle.taillandier@destination-angers.com ou ophelie.vaidie@destination-angers.com

Les e-badges ne vous seront transmis qu'après règlement du solde de votre stand. Afin d'éviter les files d'attente au Commissariat Général, nous vous **conseillons vivement** de régler le solde avant votre arrivée au Parc des Expositions.

Parkings Exposant.

L'accès aux parkings de la Foire d'Angers est **gratuit sur présentation de votre ebadge exposant**. Vous pourrez stationner sur les parkings exposants, et visiteurs : **P1 - P2 - P4 - P5**.

Un **parking officiel** est spécialement réservé aux officiels, à l'organisation, aux journalistes et aux personnes handicapées près de l'**entrée n°2**.

Camping Car :

Vous êtes autorisés à stationner sur nos parkings visiteurs en autonomie.

Commissariat Général.

Toute l'équipe de la Foire d'Angers se tiendra à votre disposition au Commissariat Général, situé dans le Grand Palais, sous le restaurant.

Ouverture du Commissariat Général

du mardi 22 avril - 14h

au lundi 28 avril - 18h

02 41 93 40 30

Présentez-vous dès votre arrivée pour :

- pour toute demande d'intervention (eau, électricité, spots, nettoyage, mobilier, ...)
- pour toute demande de laissez-passer pour l'approvisionnement de votre stand,
- pour toute commande complémentaire (invitations, ebadges exposants...).

Toute commande passée sur place devra obligatoirement être accompagnée du règlement.

Invitations

Avec votre inscription, vous avez automatiquement 100 invitations gratuites et/ou 100 e.invitations. Vous avez la possibilité de commander des invitations complémentaires via le bon de commande p. 28.

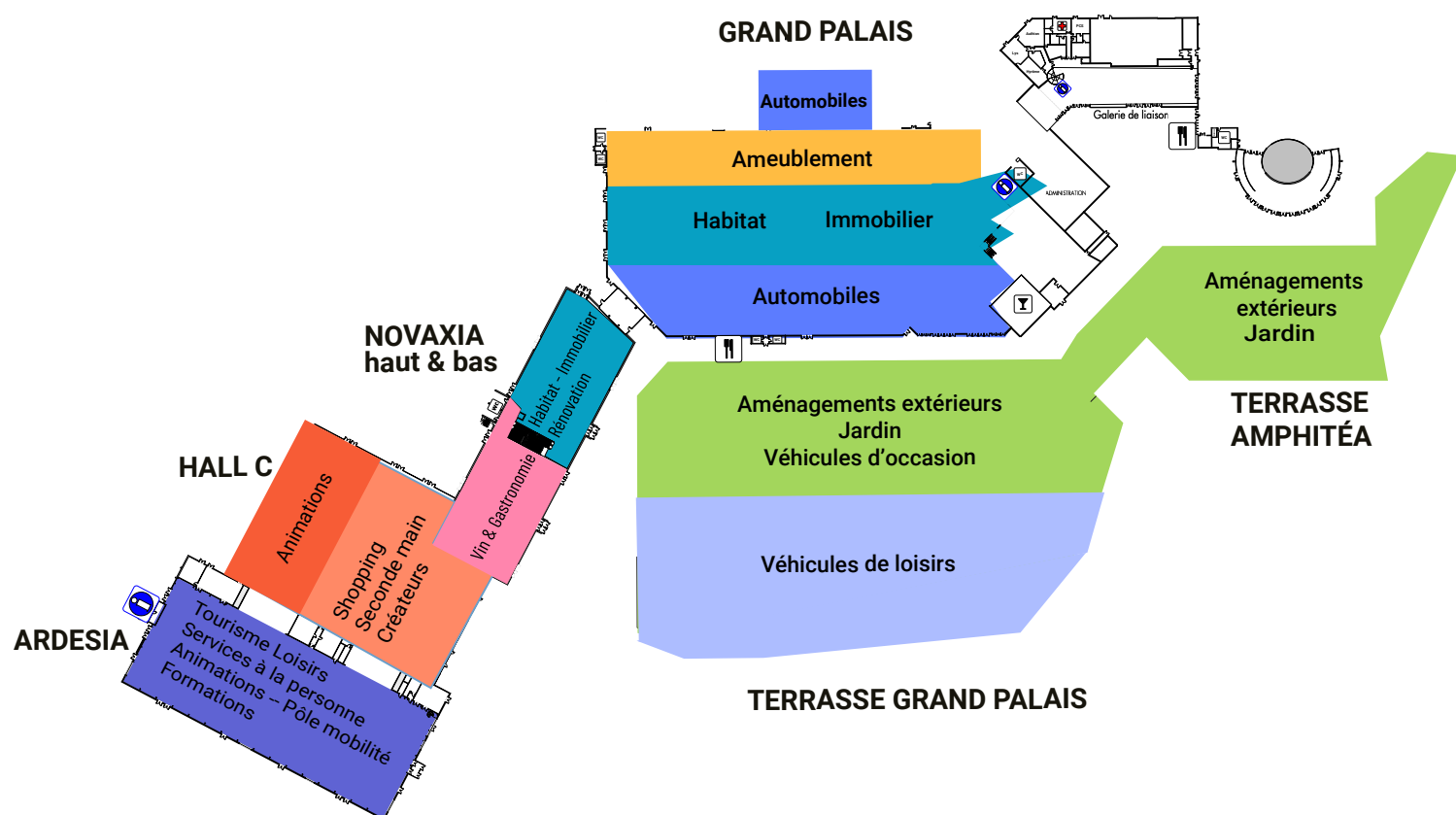
Restauration sur place.

• Terrasse extérieure Amphitéa	• Antilles sur Maine : tapas créoles, spécialiste du accras antillais. • Bella Napoli : pizzas • Le Grain de Folie : café • Malis : restauration asiatique
• Terrasse extérieure Grand Palais	• Le poulet au panier : spécialités suisse (poulet), grillades, brochettes, sandwiches, bar, glaces ...
• Grand Palais	• Michaël Bansard : brasserie traditionnelle • Rodizio-Lakay : Spécialités caraïbéennes du Brésil et d'Haïti • La Taverne Maudite : bar
• Novaxia Haut	• Cafés Charles : cafés, thés, cacao, bières, cidres, pâtisseries • Gelati Ghizzoni : crèmes glacées et sorbets plein fruits artisanaux • Super Green : bols végétariens gourmands, d'inspiration asiatique, type poke bol, servis chauds • Viking Breton : spécialités bretonnes
• Hall C	• Viking Breton : restaurant à spécialités bretonnes • V and B : bar et grignotage
• Ardésia	• Le Marrakech : restaurant marocain

Plan général du Parc des Expositions.



Plan des secteurs de la Foire.



Votre stand.

Équipement général.

L'équipement et l'aménagement des stands ont été réalisés par le Parc des Expositions d'Angers. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Vous disposez librement de l'emplacement que vous avez loué, tant en ce qui concerne la disposition du matériel exposé que des éléments de décoration annexes. Dans le souci de conserver l'unité et la tenue de la manifestation, nous vous demandons cependant de **ne pas dépasser les limites de l'espace qui vous est attribué** et de nous consulter pour toute installation excédant une hauteur de 3 mètres.

D'autre part, et pour répondre aux mêmes préoccupations de cohérence, **nous vous remercions de ne démonter ni modifier les éléments que nous avons mis en place**, tels que bandeaux, enseigne ou moquette. Nous vous demandons également de **veiller à ce que vos collaborateurs soient présents sur votre stand dès l'ouverture de la Foire d'Angers et jusqu'à l'heure de fermeture**.

Retrouvez les fiches explicatives correspondant à chaque secteur d'activité (p. 12 à 18).

Électricité.

Pour les exposants ayant demandé des branchements électriques, les stands sont équipés d'un tableau comportant deux prises de courant et un disjoncteur différentiel de protection.

La puissance disponible est celle que vous avez souscrite en remplissant votre demande d'admission. Si vous avez besoin d'électricité et que vous n'avez encore rien souscrit, reportez-vous au **bon de commande ci-joint** (p. 28).

Si vous souhaitez un emplacement spécifique pour votre compteur, merci de nous indiquer explicitement votre souhait à l'aide du croquis (p. 29), **à nous retourner avant le 1^{er} avril**. Merci de nous préciser si vous avez besoin d'une sortie P17 mono ou tri.

Il appartient à l'exposant de vérifier la puissance du compteur avant utilisation. Destination Angers ne peut être porté responsable en cas de détérioration de matériel.

Il est strictement interdit de modifier par vous-même l'emplacement du compteur. Nous nous réservons le droit de vous facturer un coût de changement d'emplacement de compteur en cas de non précision préalable de l'emplacement souhaité sur votre stand.

Pour tout changement, après le 1^{er} avril (date à laquelle nous installons les compteurs), **une pénalité de 50€ HT vous sera facturée.**

Élingage.

La charpente des halls



Avant toute opération d'accroche, vous devrez obtenir l'autorisation du Parc des Expositions.

Aucune accroche possible dans le Hall C.

Sans accord de notre part, votre prestataire n'est pas autorisé à élinguer sur nos structures.

Le poids total suspendu, le type d'accroche et leur nombre devront être clairement indiqués, ainsi que l'entreprise chargée d'effectuer ces accroches.

Merçi de nous retourner le document p. 30 avant le 1^{er} avril.

Aménagements extérieurs • Jardin

Véhicules d'occasion • Véhicules de loisirs

Terrasse Amphitéa : Portail d'accès n°1

Terrasse Grand Palais : Portail d'accès n°3

Installation de jardins – tentes

En cas d'installation de jardins ou de tentes, vous devez demander à votre prestataire de **reboucher les trous** qui ont servi à ancrer la structure.

En cas de non rebouchage, il vous sera facturé 3€ HT par trou.

Piscines et spas

Dans le cadre de notre démarche RSE, et étant donné les restrictions concernant l'utilisation de l'eau, nous avons décidé de **ne plus autoriser le remplissage des piscines et des spas au-delà de 30 cm** (et sous réserve d'une interdiction totale suite à la sécheresse actuelle).

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette consigne, qui encourage la prise en compte de l'environnement dans nos pratiques quotidiennes.

Évacuation des déchets

Vous devez prévoir l'évacuation de l'herbe, sable ou copeaux de bois utilisés pour la décoration de votre stand.

Fin de démontage – mardi 29 avril, 18h

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

Vins • Gastronomie

Novaxia haut : Portail d'accès n°3 ou 5

Moquette des stands : Noire

Moquette des allées : Théâtre Red

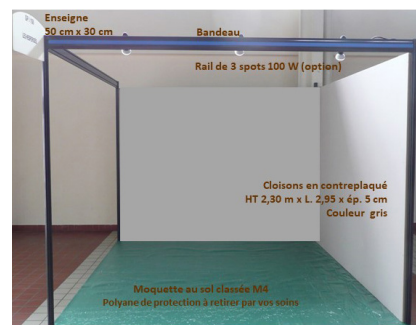
Cloisons de fond et de séparation entre les stands

Couleur des cloisons : **Gris**

Hauteur : 2,30 m – longueur : 3 m

Peinture, tapisserie collée, boulonnage, vissage et grosses pointes : **INTERDIT**

Possibilité d'agrafage



Enseigne

Double face fournie et **posée par nos soins**, perpendiculairement au stand, fond bois, lettres noires.

Compteur électrique

Positionnement **au sol**. Compteur de 2 kw inclus dans la prestation du stand.

Bandeau – ossature (sur commande)

Bandeau bombé : **ossature en aluminium laqué gris anthracite**

Ce bandeau doit rester neutre. Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc.

Spots (sur commande, uniquement pour les stands avec bandeaux)

Possibilité de location d'un **rail de 3 spots** au coût de 67,50 € HT l'unité.

Bon de commande ci-joint (p. 28).

Un rail pré-électrifié sera installé sur le bandeau de l'allée principale de votre stand.

Fin de démontage – mardi 29 avril, 18h

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

Laissez-passer

distribué par le gardiennage (réservé à la section vin & gastronomie)

Un seul laissez-passer par exposant (Accès portail 5)

Stationnement en terrasse Novaxia

Restaurants

Hall C : Portail d'accès n°4

Novaxia : Portail d'accès n°3 ou n°5

Terrasses extérieures : Portail d'accès n°3

Ardésia : Portail d'accès n°4

Cuisines

Les cuisines sont installées avec des cloisons de type traditionnelle

Cloison contre plaqué, épaisseur 35 mm

Hauteur : 2,30 m – longueur : 3 m

Non recouverte de tissu

Il est impératif de nous envoyer le **plan côté** de votre cuisine pour le **1^{er} avril** avec :

- les cloisons
- l'emplacement du compteur électrique
- l'emplacement du point d'eau

Toute modification du plan au moment du montage sera facturée.

Nous vous rappelons que nous installons une arrivée et une évacuation d'eau mais que nous n'effectuons pas les raccordements machines sauf sur commande.

Point d'eau & électricité

Nous vous remercions de positionner sur un plan vos besoins exacts en électricité et en eau.

Pour les points d'eau, vous reporter sur le **document ci-joint** (p. 29).

Tissu : couleur **noir** – Classé M1 – sera **agrafé côté salle**

Moquette stand : taupe

Descriptif compteurs restaurants

Vous disposerez d'**une sortie P17 en 32** et de **trois sorties 16A mono**.

Vous devrez équiper vos **armoires électriques** d'une **sortie P17 en 32**.

Aucun banchement en épanoui ne sera fait

Fin de démontage – mardi 29 avril, 18h

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant **18h30**.

Laissez-passer

Afin de pouvoir assurer un approvisionnement régulier de votre restaurant ou stand, vous devrez disposer d'un laissez-passer (2 maximum).

Notre société de gardiennage passera sur votre stand et vous remettra ce document sur présentation de la carte grise du véhicule concerné

Tourisme • Loisirs • Sport Services à la personne • Mobilité Douce • Formations • Associations

Ardésia : Portail d'accès n°4

Moquette des stands : Noire (sauf "Formations")

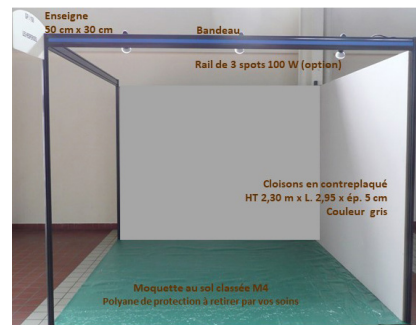
Cloisons de fond et de séparation entre les stands

Couleur des cloisons : **Gris**

Hauteur : 2,30 m – longueur : 3 m

Peinture, tapisserie collée, boulonnage, vissage et grosses pointes : **INTERDIT**

Possibilité d'agrafage



Enseigne

Double face fournie et **posée par nos soins**, perpendiculairement au stand, fond bois, lettres noires.

Compteur électrique

Positionnement **au sol**. Compteur de 2 kw inclus dans la prestation du stand.

Bandeau – ossature (sur commande)

Bandeau bombé : **ossature en aluminium laqué gris anthracite**

Ce bandeau doit rester neutre. Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc.

Spots (sur commande, uniquement pour les stands avec bandeaux)

Possibilité de location d'un **rail de 3 spots** au coût de 67,50 € HT l'unité.

Bon de commande ci-joint (p. 28).

Un rail pré-électrifié sera installé sur le bandeau de l'allée principale de votre stand.

Fin de démontage – mardi 29 avril, 18h

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

Artisanat • Ateliers créatifs • Shopping Seconde main • Revalorisation

Hall C : Portail d'accès n°3

Moquette des stands : Noire

Moquette des allées : Spring green

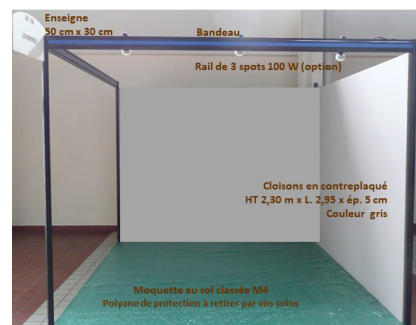
Cloisons de fond et de séparation entre les stands

Couleur des cloisons : **Gris**

Hauteur : 2,30 m – longueur : 3 m

Peinture, tapisserie collée, boulonnage, vissage et grosses pointes : **INTERDIT**

Possibilité d'agrafage



Enseigne

Double face fournie et **posée par nos soins**, perpendiculairement au stand, fond bois, lettres noires.

Compteur électrique

Positionnement **au sol**. Compteur de 2 kw inclus dans la prestation du stand.

Bandeau – ossature (sur commande)

Bandeau bombé : **ossature en aluminium laqué gris anthracite**

Ce bandeau doit rester neutre. Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc.

Spots (sur commande, uniquement pour les stands avec bandeaux)

Possibilité de location d'un **rail de 3 spots** au coût de 67,50 € HT l'unité.

Bon de commande ci-joint (p. 28).

Un rail pré-électrifié sera installé sur le bandeau de l'allée principale de votre stand.

Fin de démontage – mardi 29 avril, 18h

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

Automobiles

Grand Palais : Portail d'accès n°3 ou 5 (Zone 1400)

Installation – mardi 22 avril

Un planning vous a été communiqué. Il est absolument nécessaire de respecter ce planning.

Pas de moquette de stand

Pas de moquette dans les allées

Pas de cloisons, pas d'enseigne, pas de bandeau

Compteur électrique : selon votre commande

Fin de démontage – mardi 29 avril, 18h

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Habitat • Immobilier • Ameublement • Literie

Lieu d'exposition et section	Couleur de moquette		Portail d'accès n°3 ou 5
	Stand	Allée	
Grand Palais : Ameublement	Au choix : fournie par vos soins ou sur commande auprès du Parc	Pas de moquette	
Grand Palais : Habitat – Immobilier	Selon votre commande	Pas de moquette	
Novaxia Bas : Habitat			

• Stand équipé

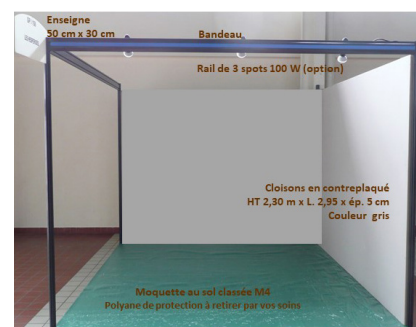
Cloisons de fond et de séparation entre les stands

Couleur des cloisons : **Gris**

Hauteur : 2,30 m – longueur : 3 m

Peinture, tapisserie collée, boulonnage, vissage et grosses pointes : **INTERDIT**

Possibilité d'agrafage



Enseigne

Double face fournie et **posée par nos soins**, perpendiculairement au stand, fond bois, lettres noires.

Compteur électrique

Positionnement **au sol**. Commande complémentaire.

Bandeau – ossature (sur commande)

Bandeau bombé : **ossature en aluminium laqué gris anthracite**

Ce bandeau doit rester reutre. Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc.

Spots (sur commande, uniquement pour les stands avec bandeaux)

Possibilité de location d'un **rail de 3 spots** au coût de 67,50 € HT l'unité.

Bon de commande ci-joint (p. 28).

Un rail pré-électrifié sera installé sur le bandeau de l'allée principale de votre stand.

• Stand nu

Sans moquette – sans cloisons – sans enseigne – sans électricité – sans bandeau

Si vous posez vous-même votre moquette, veillez à utiliser un double face de bonne qualité. Nous nous réservons le droit de facturer un coût de nettoyage à 6 € HT/m² si les équipes de nettoyage doivent se charger de retirer votre double face.

Fin de démontage – mardi 29 avril, 18h

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

Installation.

Horaires montage.

Les **E-badges Montage - Démontage** sont **obligatoires** pendant cette période.

A partir du mardi 22 avril, seules les personnes badgées auront accès au Salon.

Si vous souhaitez en commander plus que le nombre indiqué sur votre facture et/ou récapitulatif de commande, merci de vous reporter au bon de commande p. 28 (ces ebadges sont gratuits).

Ces badges n'auront aucune validité pendant la manifestation.

MONTAGE	
Mardi 22 avril	Mercredi 23 avril
8h - 20h	8h - 24h Entrée possible jusqu'à 21h
Portails 1 -3-4 et 5	
Véhicules interdits dans tous les halls (dernière entrée 1 heure avant la fermeture des portails)	

Accès portails.

L'accès aux bâtiments pour les véhicules est réglementé. Il est obligatoire pour vous d'utiliser l'accès correspondant à votre emplacement (voir [Plan d'accès du Parc des Expositions](#), p. 9).

Voir le
plan p. 9

A PARTIR DU MARDI 22 AVRIL	
Vous exposez dans :	Utilisez les portails :
TERRASSE Amphitéa	1
TERRASSE Grand Palais	3
GRAND PALAIS	3 ou 5 (fond Grand Palais)
NOVAXIA bas	3-5
NOVAXIA haut	3-5
HALL C	3-4-5
ARDESIA	3-4

Pendant la Foire d'Angers

Pendant la manifestation, l'accès piéton se fera par le portail 5, de 8h à 20h.

Livraison de marchandises.

La Foire d'Angers sera gardée à partir du mardi 22 avril. Aucune marchandise ne devra être livrée auparavant.

En cas de livraison de marchandises pour votre stand par un transporteur, vous devez être présent sur le stand à l'arrivée des marchandises afin d'en prendre livraison. Dans le cas contraire, la marchandise sera déposée librement sur votre stand sans contrôle de notre part, ni signature de notre part.

La Foire d'Angers et l'assureur n'assument aucune responsabilité pour les avaries, vols, dommages, etc... survenus aux marchandises, matériaux, équipements, personnes, pendant la durée de l'installation, du déménagement et du transport.

Adresse de livraison :

PARC DES EXPOSITIONS – FOIRE D'ANGERS – Route de Paris – 49044 ANGERS CEDEX 01



Hall + n° stand

Nom et n° de portable de l'expéditeur

Préciser la date et l'heure de votre présence à votre transporteur pour réceptionner la marchandise.

Levage manutention

Pour tout problème de levage, manutention, stockage containers etc...

Contacter :

- LOIRE MAINE MANUTENTION location sans chauffeur
Tél : 02 41 34 73 33 – location@lmm49.com ou contact@lmm49.com
- M3 JCB Location sans chauffeur
Tél : 02 41 57 64 38

Chargement / Déchargement de marchandise

Service avec chauffeur : 70 € HT de l'heure (minimum 1h)

Voir le bon de commande p. 28.

Toute personne utilisant un chariot élévateur doit être détenteur du permis CACES.
N'oubliez pas de faire aussi votre réservation pour le démontage.



Les équipes du Parc des Expositions n'effectuent aucun déchargement et rechargement !

Approvisionnement de votre stand.

Laissez-passer pendant la Foire

Un pass-voiture est obligatoire pour entrer dans l'enceinte du Parc des Expositions tous les matins **entre 8h et 9h30**, dès **le matin de l'ouverture de la Foire** (fin d'installation), et **pour le réapprovisionnement de votre stand pendant la Foire d'Angers**.

Ce document vous sera remis sur demande au Commissariat Général sur présentation de la carte grise du véhicule concerné. Il devra ensuite être laissé apparent dans votre véhicule.

Le véhicule devra être ressorti de l'enceinte du Parc des Expositions avant 9h30.

Gestion des déchets.

IMPORTANT ! Consignes pour le tri et l'évacuation des déchets

Afin de limiter de manière la plus optimale possible l'impact environnemental du salon, et dans le cadre d'une démarche globale Développement durable, Destination Angers veille à atteindre de nouveaux objectifs en terme d'Unités de Tri et de Valorisation sur site.

• Pendant le montage et démontage

Deux unités de tri et de valorisation des déchets seront mises en place pour favoriser le tri et améliorer ainsi de manière significative le pourcentage de déchets recyclés dans le tonnage global de la manifestation :

- à l'arrière du Grand Palais (Portail 5)
- devant Novaxia (Portail 3)

8 Catégories de tri :
Papier/carton - Verre - Ferraille
Bois - Emballage plastique
Biodéchets - Tri sélectif
Autres déchets non valorisables

Aucun autre container ne sera installé sur le site.

Vous serez accueilli dans chaque unité de tri par une personne en charge de faciliter le bon tri. Un document récapitulatif et un plan d'implantation des unités de tri vous seront remis lors de votre arrivée au Parc des Expositions.

• Pendant la Foire

A la fermeture de la Foire, chaque soir, nous vous demandons de poser dans les allées vos déchets de la journée en séparant :

- les bouteilles du reste des déchets
- les déchets sélectifs (sac jaune)
- les autres déchets (sac transparent)

Des sacs vous seront distribués le jeudi, le samedi et le lundi matin.

Nettoyage

Nous assurons le nettoyage et l'entretien des allées et des parties communes en dehors des heures d'ouverture de la Foire d'Angers.

Si vous ne souhaitez pas procéder vous même au nettoyage de votre stand, nous pouvons vous proposer cette prestation au coût de 6 € HT le m² pour la durée de la Foire. (Cf. [bon de commande p. 28](#)).

Par ailleurs, il est mis en place un **programme de gestion des déchets**. Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir suivre au mieux les consignes qui vous seront remises pour le montage, le démontage, et le déroulement de la Foire.

Merci à l'avance de votre collaboration.

Liste des prestataires.

ACCROCHES SIGNALETIQUE BANDEROLES**	MASA DIFFUSION Arnaud MASA 06 07 28 51 75 - arnaud@masadiffusion.fr		
	SCENGO Eric GOHIER 06 50 69 22 54 - eric.gohier@scengo.com		
	ALIVE EVENTS Jean-Philippe ULLY 06 61 68 16 72 - jp.ully@group-alive.com		
CONCEPTION DE STANDS**	GL EVENTS Agnès MAHÉ 02 40 34 78 84 agnes.mahe@gl-events.com		FRANCE EVENEMENTS Pascal PAROIS 06 88 30 70 68 p.parois@franceevenements.fr
DÉCORATION FLORALE*	PLANTES JARDINIÈRES		FLEURS COUPÉES
	FLOR'ATLANTIC Hervé PLOUX 06 80 02 25 99 helene.campagne@gmail.com	AG-CREATION Arnaud GUIMBRE-TIERE 06 23 14 67 80 info@ag-creation.fr	NATURE ACIDULÉE Audrey BARRAUD 06 61 70 91 50 natureacidulee@orange.fr
ÉCLAIRAGES SPÉCIFIQUES DE STAND & MATÉRIELS VIDÉO**	ALIVE EVENTS Jean-Philippe ULLY 06 61 68 16 72 jp.ully@group-alive.com		SCENGO Eric GOHIER 06 50 69 22 54 eric.gohier@scengo.com
IGNIFUGATION*	PROTEC'FLAM - 02 40 90 10 80		
MANUTENTION*	LOIRE MAINE MANUTENTION (sans chauffeur) 02 41 34 73 33 contact@lmm49.com		M3 JCB (sans chauffeur) 02 41 57 64 38
MOBILIER**	AMEXPO 02 51 12 90 77 contact@amexpo.fr		ALIVE mobilier - Ophélie BOUDIER 06 58 18 93 58 o.boudier@group-alive.com
PLOMBERIE*	PETITEAU - contact@petiteau-renovation.fr		
PERSONNEL INTÉRIMAIRE**	RAS INTERIM 02 72 47 00 00 angers@ras-interim.fr		ADECCO - Virginie TARRET 02 41 24 12 50 virginie.tarret@adecco-pme.fr

PERSONNEL HÔTES / HÔTESSES **	MONDAPAR Dorothée OLIVIER 06 38 40 28 04 d.olivier@modapar.fr	
RÉSERVES **	GL EVENTS Agnès MAHÉ 02 40 34 78 84 agnes.mahe@gl-events.com	FRANCE EVENEMENTS Pascal PAROIS 06 88 30 70 68 p.parois@franceevenements.fr
SIGNALÉTIQUE **	AGELIA Quentin MESLIN 06 12 42 64 22 – q.meslin@agelia.com IMAGE MEME Sébastien CHIRON 02 51 84 35 35 – seb@image-meme.fr ICI Laurent BLET 02 41 63 68 09 – laurent.blet@com-ici.fr	
COURSIER *	LIBELLULE COURSES Alain MAHÉ – 07 85 22 96 68 – libellulecourses@hotmail.com	

* : Prestataire proposé par le Salon

** : Prestataire proposé par Destination Angers / Parc Expo

Réglementation.

Règles principales de sécurité et d'hygiène.

Port du badge montage et démontage : obligatoire pour accéder au Salon

Port des équipements de protection individuelle :

- **Chaussures de sécurité** : il est rappelé que le port des chaussures de sécurité (coquilles + semelle anti-perforation) est obligatoire pour toutes personnes pénétrant sur le site du salon pendant les périodes de montage et démontage.
- **Casque** : le port du casque est obligatoire pour tous les nacellistes, tous les salariés en situation de travaux superposés et toute tâche présentant un risque.
- **Gants, lunettes de protection** pour les tâches à risques particuliers



Le levage et le transport de personnel ne peuvent être fait qu'avec des moyens spécifiquement conçus à cet effet.

Travail en hauteur : il est obligatoire de toujours utiliser des moyens assurant une protection collective. **Les échelles ne doivent pas être utilisées en poste de travail.**

Interdiction de fumer dans les halls : au montage – démontage et pendant la Foire.

Respecter les allées de circulation : elles doivent **rester libres et circulantes** pour les secours et les engins de manutention.

Assurer en permanence le nettoyage et l'entretien de **son stand et de sa zone périphérique.**

Système d'aspiration : les outillages électriques, fixes ou électroportatifs doivent être munis d'un **système d'aspiration ou de récupération des poussières** pour pouvoir être utilisés à l'intérieur des halls.

Documents obligatoires à présenter sur le site



- Fiche de visite périodique de l'engin à jour (moins de 6 mois)
- C.A.C.E.S (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- Autorisation de conduite sur site de l'employeur
- Certificat médical d'aptitude à jour

Sécurité.

Comme toutes les manifestations similaires, la Foire d'Angers, et ses exposants, sont tenus de respecter les dispositions de l'arrêté du 23 mars 1965 modifié, du décret N° 731007 du 31 Octobre 1973 et de l'arrêté du 18 Novembre 1987, relatifs à la **protection des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public**.

En conséquence, nous vous demandons instamment de **proscrire l'emploi du polystyrène expansé, de ne remplacer, sous aucun prétexte, les tissus que nous avons utilisés** pour la décoration générale et qui correspondent aux normes de sécurité requises.

Ci-joint, le dossier technique de sécurité (vous le trouverez aussi sur notre site)

**La visite de la Commission de Sécurité aura lieu
le mercredi 23 avril dans l'après-midi.**

Vous devrez être présents sur votre stand, ou représentés par une personne qualifiée.

Toutefois, le chargé de sécurité examinera la conformité des stands **dès le mercredi 23 avril**. Vos installateurs de stands doivent fournir les **procès verbaux de classement au feu** des matériaux de décoration utilisés sur les stands (voir page suivante).

Pour des aménagements spéciaux, stands à étages etc..., les **dossiers de sécurité** doivent être fournis.

Le Chargé de Sécurité est M. Bruno BEUNEUX – 06 79 21 89 71

Gardiennage

L'organisation de la Foire d'Angers se charge de la surveillance générale dans les meilleures conditions mais il s'agit là d'une obligation de moyens et non de résultat.

Gardiennage à partir du mardi 22 avril à 18h au mardi 29 avril à 19h.

Ce dispositif ne concerne en aucun cas la surveillance des aménagements des stands qui demeurent sous la responsabilité exclusive des exposants.

Quelques conseils :

- Respecter les horaires d'ouverture aux exposants et ne pas abandonner les stands durant l'ouverture.
- Ne laisser aucun objet de valeur sur les stands en dehors des heures d'ouverture.
- A la fermeture, recouvrir votre stand d'un filet ou bâche (M2) ou fermer l'accès de votre stand.
- Nous attirons votre attention sur les risques accrus de vols pendant les périodes de montage et démontage.
- Si vous souhaitez un service de gardiennage de votre stand en particulier, vous pouvez prendre contact avec la Société PROGUARD au 07 60 31 47 19, déjà présente sur le site, qui pourra mettre un agent à votre disposition aux conditions que vous aurez définies entre vous.

Soyez vigilants !

Pendant la Foire,
nous vous conseillons vivement de
**sécuriser vos matériels informatiques
et vidéos** avec des câbles de sécurité

Pour le démontage,
nous vous recommandons vivement
de déménager vos objets de valeur
DÈS LE LUNDI SOIR

Documents de sécurité incendie à fournir.

- **M0 ou A normes Européennes = Incombustible**
- **M1 ou B normes Européennes = Non inflammable**
- **M2 ou C normes Européennes = Difficilement inflammable**
- **M3 ou D normes Européennes = Moyennement inflammable**
- **M4 ou E normes Européennes = Facilement inflammable**

MATERIAUX	AUTORISE	DOCUMENT A FOURNIR
Bois (ou composite à base de bois) > 18 mm non stratifié	Bois (non stratifié) aggloméré de bois latté contre-plaqué	Néant (matériaux assimilés a M3)
Bois < 18 mm et > 5 mm Bois > 18 mm, stratifié	M3 d'origine ou D normes Européennes	Procès-verbaux M3 (ou Labels sur matériaux)
Contre-plaqué - Aggloméré < 5 mm composite à base de bois	M3 ou ignifugé 2 faces par peintures, vernis, sels d'imprégnation par un applicateur agréé ou B normes Européennes	Procès-verbaux M3 ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Moquettes au sol	Naturel : M4 ou E normes Européennes Synthétique : M3 ou D normes Européennes	Procès-verbaux
Tissus et revêtements textiles muraux	M1 ou ignifugé B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Matières plastiques (plaques, lettres)	M1 ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1
Peintures	Sur support M0 , M1 ou bois autorisé (peinture nitrocellulosique) interdite	Procès-verbaux de support
Décoration flottante (papier, carton)	M1 ou ignifugé ou B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Décoration florale en matériau de synthèse	M1 d'origine (ignifugation interdite) ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1
Décoration collée ou agrafée (papier)	Sans justification si collée sur toute la surface ou agrafée tous les 5 cm en pose fractionnée	
Mobilier	Gros mobilier : M3 ou D Structure légère : M3 ou D Rembourrage : M4 ou E Enveloppe : M1 ou B	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation (sans justificatif si mobilier de location)
Vitrages	Armés, trempés, feuilletés	Procès verbaux, certificats ou justificatifs telles que facture
Autres matériaux	Accord à demander	Réponse écrite du chargé de sécurité

Formulaires.



Bon de commande complémentaire.

Raison sociale :

Adresse :

E-mail :

Code entreprise :

DÉSIGNATION	PU HT	TVA	PU TTC	QUANTITÉ	MONTANT
E-BADGES ET INVITATIONS					
E-BADGES montage - démontage	GRATUIT				
E-BADGES exposant	5	1	6		
Invitations : carnet de 50	45	4,50	49,50		
Invitations : carnet de 100	82	8,20	90,20		
E-invitations : par 100	45	4,50	49,50		
MOQUETTE					
Stand équipé Par défaut les stands sont équipés d'une moquette taupe	Prestation comprise dans le stand équipé				
Prestation moquette en supplément (le m²) Pour les stands nus	10	2	12		
ÉLECTRICITÉ					
Monophasé - 2 kW	220	44	264		
Monophasé - 4 kW	288	57,60	345,60		
Monophasé - 6 kW	350	70	420		
Triphasé - 6 kW	442	88,40	530,40		
Triphasé - 12 kW	495	99	594		
Triphasé - 18 kW	628	125,60	753,60		
Stand équipé, 1 rail de 3 spots Le rail supplémentaire	67,50	13,50	81		
AUTRES PRESTATIONS					
Nettoyage, le m²	6	1,20	7,20		
Chargement / Déchargement de marchandise Service avec chauffeur, 1h minimum facturée	70	14	84		
MONTANT TOTAL TTC					

Bon de commande à retourner

- par courrier, accompagné de votre règlement à l'ordre D'ANGERS LOIRE TOURISME EXPO CONGRES (ALTEC)
- ou par mail accompagné de l'ordre de virement à : isabelle.taillandier@destination-angers.com ou ophelie.vaidie@destination-angers.com

Paiement par :

- par chèque
- par virement bancaire à notre banque

CRÉDIT MUTUEL D'ANJOU :

IBAN : FR 76 - 1027 8394 4900 0250 5380 147 - BIC : CMCIFR2A
(Merci d'indiquer votre raison sociale dans l'intitulé du virement)

Fait à

Le 2025

Cachet et signature

Compteur électrique.

Croquis de positionnement

Raison sociale :

Responsable :

Téléphone :

Hall : N° de stand : Surface : m²

Pour la prise en compte de votre demande, il est nécessaire de schématiser votre stand sur le quadrillage.

Indiquer la position des allées – le nom ou le numéro des stands avoisinants.

Echelle : 1 carré = 1m² (compteur situé au sol)

N°DU STAND VOISIN :

[illegible]

N°DU STAND VOISIN :

N°DU STAND VOISIN :

N°DU STAND VOISIN :

A retourner par mail à :
isabelle.taillandier@destination-angers.com ou
ophelie.vaidie@destination-angers.com

IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 1^{ER} AVRIL

Pour toute demande transmise après cette date,
nous ne garantissons pas le traitement

Pour tout changement, après le 1^{er} avril (date à laquelle nous installons les compteurs),

**une pénalité de 50€ HT
vous sera facturée.**

Élingues & accroches.

Demande d'autorisation

Chaque demande d'accrochage doit être accompagnée d'un plan côté, orienté et à l'échelle, matérialisant les éléments à suspendre et leurs points d'ancrage.

Selon votre emplacement de stand, votre demande peut-être refusée pour des raisons de sécurité et de limitation de charges sur nos structures. Dans le cas d'une réponse positive, vous recevrez de notre part les coordonnées de nos prestataires agréés. Vous devrez prendre contact avec eux pour la réalisation de l'accroche.



Aucune accroche possible dans le Hall C

Raison sociale :
 Responsable :
 Adresse :
 E-mail : Téléphone :
 Hall : N° de stand : Surface : m²
 Date : Signature :

Sollicite, de la part de Destination Angers, l'autorisation de faire installer à la charpente du hall au dessus du stand, des éléments suspendus :

Descriptif des éléments à suspendre :

 Poids total certifié :
 Poids par élingue (impératif) :
 Dimensions :
 Hauteur des élingues par rapport au sol :
 Nombre d'élingues minimum (à titre indicatif) :

A retourner par mail à :

Isabelle TAILLANDIER : isabelle.taillandier@destination-angers.com

ou Ophélie VAIDIE : ophelie.vaidie@destination-angers.com

IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 1^{ER} AVRIL

Branchement d'eau.

Croquis de positionnement

Raison sociale :
 Responsable :
 E-mail : Téléphone :
 Hall : N° de stand : Surface : m²
 Date : Signature :

Pour les exposants ayant demandé un point d'eau

1- Précisez :

- ☐ arrivée d'eau seule
- ☐ arrivée et évacuation d'eau ; si oui, précisez :
- le nombre d'arrivée d'eau et le type de matériel que vous souhaitez brancher
 (exemple : 1 évier et 1 machine) :

- le nombre d'évacuation d'eau et le type de matériel que vous souhaitez brancher
 (exemple : 1 évier et 1 machine) :

2- Dessinez un plan précis de positionnement des arrivées et évacuations avec le cheminement des tuyaux.

Les côtes et numéros des stands voisins sont indispensables.

Si besoin d'informations complémentaires, vous pouvez contacter : Camille VERON
 camille.veron@destination-angers.com / Tél 07 50 54 37 69

N°DU STAND VOISIN :

N°DU STAND VOISIN :

N°DU STAND VOISIN :

A retourner par mail à :

isabelle.taillandier@destination-angers.com ou ophelie.vaidie@destination-angers.com

IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 1^{ER} AVRIL

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

Un seul et unique numéro : 07 60 31 47 19

En cas d'accident

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'accident afin de faciliter l'accès des secours.

En cas d'incendie

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'incendie afin de faciliter l'accès des secours.

Déclencher l'alarme incendie en percutant les déclencheurs manuels.

Evacuer et se réunir en extérieur sur la terrasse Grand Palais.

Numéros utiles :

Hôpital (Accueil urgence) : 02 41 35 37 12

Centre anti poison : 02 41 48 21 21

Centre de la main : 02 41 86 86 41

Plan vigipirate renforcé

En application du plan d'urgence sur le territoire national, Destination Angers met en place un **dispositif renforcé de sécurité** au sein du Parc des Expositions.

Ainsi, pour le Salon, des mesures particulières sont mises en place :

- Renforcement du personnel de sécurité.
- Fouilles de sacs et palpations individuelles si nécessaire.
- Réglementation plus stricte des accès et parkings :
 - restriction de certaines zones de parking,
 - contrôle systématique et renforcé des droits d'accès.

Veillez à bien vous munir de vos badges exposants. Nous vous rappelons à ce sujet que tout occupant d'un véhicule entrant dans l'enceinte du Parc des Expositions, doit être porteur d'un badge d'accès à la manifestation.

Destination Angers s'associe à la déclaration commune des acteurs de l'événement diffusée par l'UNIMEV – Union Française des Métiers de l'Événement.





SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA FOIRE D'ANGERS



www.foire-angers.com